



DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE PERMIS

Agence immobilière Personne morale et société

IMPORTANT

Le présent formulaire doit être utilisé pour soumettre une demande de délivrance de permis d'agence immobilière dans le cas d'une personne morale ou société. Le nom sous lequel l'agence souhaite exercer ses activités inscrit à la Section I, doit respecter les critères et se conformer à la réglementation. Vous devez ensuite attendre l'approbation complète de votre dossier par l'OACIQ avant d'enregistrer le nom sous lequel vous souhaitez exercer vos activités auprès du **Registraire des entreprises du Québec**.

Une demande de permis ne pourra être considérée reçue qu'à compter du moment où le demandeur aura fourni tous les renseignements et documents exigés à la présente demande et si elle est accompagnée du paiement des frais d'étude de dossier. Aux termes de l'analyse, vous devrez payer les **droits exigibles** en lien avec le mois d'exercice afférent. Consultez **cet article** pour plus de détails.

SECTION I – IDENTIFICATION

Nom sous lequel l'agence souhaite exercer ses activités :

NOM DE LA PERSONNE MORALE OU DE LA SOCIÉTÉ

Nom de l'entreprise – dénomination sociale (le cas échéant, pour un ancien titulaire de permis, inscrire le même nom qui se trouve à la section « Identification de l'entreprise » au REQ) :

NOM DE L'AGENCE

Adresse du principal établissement :

--	--	--

NUMÉRO

RUE

BUREAU

MUNICIPALITÉ

PROVINCE

CODE POSTAL

IND. RÉG.

N° DE TÉLÉPHONE

IND. RÉG.

N° DE TÉLÉCOPIEUR

Adresses électroniques :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

ADRESSE DE VOTRE SITE INTERNET (LE CAS ÉCHÉANT)

NOM DU DIRIGEANT :

La personne suivante agira comme DIRIGEANT de l'agence :

--	--

NOM

PRÉNOM

Numéro de permis du dirigeant de l'agence :

SECTION II – NUMÉRO DE DOSSIER

Si la personne morale ou société a déjà été titulaire d'un permis délivré par l'OACIQ ou d'un certificat délivré par l'ACAIQ, vous devez inscrire le numéro de ce permis ou de ce certificat :

SECTION III – PRÉFÉRENCES DE CORRESPONDANCE

Langue de correspondance : Français Anglais

Adresse de correspondance : L'OACIQ privilégie les modes de communication électroniques pour transmettre certains renseignements aux candidats et titulaires de permis (notamment le courriel, synbad.com et le PRO@CTIF). Les communications devant être transmises par la poste seront acheminées par défaut à votre établissement principal. Si vous préférez une autre adresse, veuillez l'indiquer ci-dessous. À noter qu'en tout temps, votre préférence peut être changée en accédant à **Mon dossier** sur synbad.com ou en communiquant avec le Service de la certification, dont les coordonnées figurent au bas du présent formulaire.

Autre

Adresse :

NUMÉRO	RUE	BUREAU
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL

SECTION IV – AUTORISATION DE SIGNATURE

Je, soussigné(e), _____
NOM DU DIRIGEANT ACTUEL

NUMÉRO DE PERMIS

dirigeant de l'agence _____
NOM DE L'AGENCE

NUMÉRO DE PERMIS

autorise la ou les personnes suivantes à signer tout document relatif aux opérations du Service de la certification de l'OACIQ (délivrance de permis, transfert, cessation des activités, levée de suspension, affectation d'un courtier et modification de permis) :

Nom de la personne autorisée :

--

X

SIGNATURE DE LA PERSONNE AUTORISÉE

Nom de la personne autorisée :

--

X

SIGNATURE DE LA PERSONNE AUTORISÉE

Nom de la personne autorisée :

--

X

SIGNATURE DE LA PERSONNE AUTORISÉE

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à _____ ce _____
MUNICIPALITÉ JOUR MOIS ANNÉE

X

SIGNATURE DU DIRIGEANT D'AGENCE ACTUEL

SECTION V – DÉCLARATIONS

Vous devez fournir les renseignements et les documents demandés, sauf si vous les avez déjà transmis à l'OACIQ. Au besoin, vous pouvez annexer une feuille pour compléter vos réponses. Prenez note que le dirigeant de l'agence est responsable des réponses contenues dans cette déclaration même si elle a été remplie par une autre personne.

Depuis la dernière demande de délivrance ou mise à jour des renseignements ou si vous ne l'avez jamais déclaré antérieurement :

1. Est-ce que la personne morale ou société a déjà été titulaire d'un certificat délivré par l'ACAIQ ou d'un permis délivré par l'OACIQ ?
Oui Non
2. Si vous avez répondu oui à la question 1, est-ce que le certificat ou permis a déjà été révoqué, suspendu ou assorti de restrictions ou de conditions par le comité de discipline de l'ACAIQ ou de l'OACIQ ?
Oui Non Non applicable
3. Dans le cas où la personne morale ou société a déjà été titulaire d'un permis de courtage immobilier, a-t-elle fait l'objet d'une réclamation ou formulé une déclaration de sinistre auprès du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec (FARCIQ) à l'égard de sa responsabilité professionnelle ?
Oui Non
4. Est-ce que la personne morale ou société est ou a déjà été inscrite auprès d'un organisme, d'une autre province ou d'un autre État (international), chargé de la surveillance et du contrôle du courtage immobilier ?
Oui Non

Si oui, veuillez fournir les renseignements suivants :

a) Nom de l'organisme _____

b) Pays _____ c) Province/État _____ d) Numéro de membre _____

5. Si vous avez répondu oui à la question 4, est-ce que ce permis, ce certificat ou cette licence a déjà été révoqué, suspendu ou assorti de restrictions ou de conditions par cet organisme ?
Oui Non Non applicable

*Si oui, veuillez remplir le **Formulaire à remplir en cas de déclaration de culpabilité – Infraction déontologique**, disponible sur le site web de l'OACIQ, et nous le transmettre avec les documents suivants : la décision sur culpabilité et sanction ou le jugement sur mesure.*

6. Est-ce que la personne morale ou société a déjà fait cession de ses biens ou est-elle ou a-t-elle déjà été sous le coup d'une ordonnance de séquestre prononcée en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ?
Oui Non

*Si oui, veuillez remplir et transmettre le **Formulaire à remplir en cas de faillite**, disponible sur le site web de l'OACIQ, ainsi que les documents requis.*

Vous devez mentionner toute déclaration ou reconnaissance de culpabilité (même celles pour lesquelles vous êtes en appel ou en attente d'une sentence), celles pour lesquelles vous avez obtenu une absolution (qu'elle soit conditionnelle ou inconditionnelle), ou une suspension du casier (anciennement appelée « pardon »).

7. Sans égard à la période de temps écoulée depuis la condamnation, est-ce que la personne morale ou société a déjà été déclarée coupable par un tribunal, au Canada ou ailleurs, d'un acte criminel ou s'est reconnue coupable d'un tel acte ? (À noter : Vous avez l'obligation de déclarer toute reconnaissance ou décision de culpabilité peu importe sa nature ou le lien perçu ou non avec le domaine du courtage immobilier, même celles pour lesquelles vous êtes en appel ou en attente d'une sentence).

Oui Non

*Si oui, veuillez remplir le **Formulaire à remplir en cas de déclaration de culpabilité – Infraction pénale et acte criminel**, disponible sur le site web de l'OACIQ, et nous le transmettre avec les documents suivants :*

a) Dénonciation (acte d'accusation);

b) Procès-verbal sur culpabilité et sentence;

c) Jugement écrit ou, à défaut, enregistrement audio sur culpabilité et sentence, si la condamnation date de moins de 10 ans;

d) Rapport présentenciel, le cas échéant;

e) Ordonnance de probation le cas échéant;

f) Demande de suspension du casier judiciaire, le cas échéant;

g) Décision refus suspension du casier judiciaire, le cas échéant.

SECTION V – DÉCLARATIONS (suite)

8. À l'exception d'une infraction liée au *Code de la sécurité routière* et aux règlements municipaux, est-ce que la personne morale ou société a été déclarée coupable par un tribunal, au Canada ou ailleurs, d'une infraction pénale en vertu d'une loi provinciale ou fédérale ou de toute autre loi applicable ou s'est reconnue coupable d'une telle infraction ?

Oui Non

*Si oui, veuillez remplir et transmettre le **Formulaire à remplir en cas de déclaration de culpabilité – Infraction pénale et acte criminel**, disponible sur le site web de l'OACIQ*

9. Est-ce que la personne morale ou société a déjà été déclarée coupable par un tribunal, au Canada ou ailleurs, d'une infraction déontologique ou s'est reconnue coupable d'une telle infraction ?

Oui Non

*Si oui, veuillez remplir le **Formulaire à remplir en cas de déclaration de culpabilité – Infraction déontologique**, disponible sur le site web de l'OACIQ, et nous le transmettre avec tout document disponible ainsi que les documents suivants : la décision sur culpabilité et sanction ou le jugement sur mesure.*

10. Est-ce que la personne morale ou société a fait l'objet d'une réclamation auprès du fonds d'indemnisation ou du fonds d'assurance d'un autre ordre ou organisme, ou d'une autre corporation ou association professionnelle ?

Oui Non Non applicable

*Si oui, veuillez remplir le **Formulaire à remplir en cas de déclaration de culpabilité – Infraction déontologique**, disponible sur le site web de l'OACIQ, et nous le transmettre avec tout document disponible ainsi que les documents suivants : la décision sur culpabilité et sanction ou le jugement sur mesure*

11. Quel est le champ de pratique principal envisagé de l'agence ?

Résidentiel Commercial

12. L'agence est-elle franchisée ?

Oui Non

13. Si vous avez répondu oui à la question 12, avez-vous obtenu l'autorisation du franchiseur d'utiliser son nom et son logo ?

Oui Non Non applicable

14. Combien de courtiers envisagez-vous avoir à l'emploi de l'agence ?

Nombre de courtiers : _____

SECTION VI – ANCIENNE AGENCE DONT LE PERMIS EST RÉVOQUÉ DEPUIS MOINS DE 12 MOIS

Si vous êtes un ancien titulaire de permis d'agence de l'OACIQ et que votre permis a été révoqué suivant, par exemple, le non-paiement des droits exigibles annuels du maintien de permis, veuillez répondre aux questions suivantes :

- a) Est-ce qu'il y a eu des changements de nom, de statut ou de structure corporative ont été apportés (ex. : fusion, nouvelle incorporation, etc.) à votre personne morale ou société pour lesquels le Service de la certification n'a pas été avisé ?

Oui Non

Veuillez fournir une copie de l'État des informations à jour, publié au **Registraire des entreprises (REQ)**.

- b) Aviez-vous des contrats de courtage en cours au moment de la révocation de votre permis d'agence ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui :

Attestez-vous que vous et vos courtiers avez avisé sans délai et par écrit les parties représentées par vous-même ou par l'un de vos courtiers que vous n'étiez plus autorisés à agir en vos noms respectifs et que vos contrats de courtage ont été résiliés automatiquement en raison de la cessation des activités de l'agence ? Voir **cet article** pour plus de détails.

Oui Non

La transmission des avis à vos clients est une condition obligatoire pour la délivrance de votre permis.

SECTION VI – ANCIENNE AGENCE DONT LE PERMIS EST RÉVOQUÉ DEPUIS MOINS DE 12 MOIS (suite)

- c) Est-ce que vous, votre agence ou l'un de vos courtiers suspendus, en raison de la cessation des activités de l'agence, avez exercé des activités de courtage immobilier pendant la durée de révocation du permis de l'agence? Voir **cet article**, pour plus de détails.

Oui Non

Noms des courtiers qui ont exercé des activités de courtage pendant la durée de révocation du permis de l'agence (ajouter une page en annexe au besoin) :

NOM

NUMÉRO DE PERMIS

NOM

NUMÉRO DE PERMIS

NOM

NUMÉRO DE PERMIS

SECTION VII – AUTORISATION DE COMMUNICATION (FACULTATIVE)

PROSPECTION COMMERCIALE OU PHILANTHROPIQUE

J'autorise l'OACIQ à communiquer les renseignements suivants à des personnes ou sociétés qui les utiliseront à des fins de prospection commerciale ou philanthropique : mon nom et, le cas échéant, mon nom usuel; le numéro de mon permis; le fait que je détiens un permis de courtier immobilier; les titres que je peux porter; la dénomination sociale ou le nom d'emprunt de l'agence pour laquelle j'exercerai mes activités; l'adresse et les coordonnées téléphoniques de mon établissement; et mon adresse électronique.

REGISTRE DES TITULAIRES DE PERMIS

J'autorise l'OACIQ à publier mon adresse électronique ainsi que l'adresse de mon site web dans le Registre des titulaires de permis.

Vous pouvez en tout temps retirer (ou donner) votre consentement à la communication aux fins de la prospection commerciale ou philanthropique ou à la publication de votre adresse électronique/l'adresse de votre site web dans le Registre des titulaires de permis. Pour ce faire, accédez à **Mon dossier** sur synbad.com ou communiquez avec le Service de la certification dont les coordonnées figurent au présent formulaire.

SECTION VIII – CONSENTEMENT, DÉCLARATION ET SIGNATURE

■ CONSENTEMENT À LA CUEILLETTE, À L'UTILISATION ET À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'OACIQ traite de façon confidentielle les renseignements qu'il recueille conformément aux dispositions des lois applicables et à ses politiques relatives à la gouvernance des renseignements personnels. L'OACIQ recueille vos renseignements personnels par le biais du présent formulaire. Ces renseignements sont nécessaires et ils seront utilisés aux fins suivantes :

- Vérification de votre identité.
- Traitement de votre dossier pour la délivrance de permis de l'OACIQ afin de s'assurer que votre candidature répond aux conditions prévues par la réglementation.
- Paiement des frais afférents à votre demande de délivrance de permis.
- Vérification de vos antécédents judiciaires.
- Tenue du Registre des titulaires de permis de l'OACIQ.

Le cas échéant, vos renseignements personnels peuvent être utilisés par l'OACIQ aux fins de la surveillance de votre pratique par les membres du personnel de l'OACIQ ou par les membres des comités de l'OACIQ dont les fonctions le requièrent.

Aux fins de vérification de vos antécédents, l'OACIQ peut communiquer vos renseignements personnels aux entreprises privées spécialisées en vérification d'antécédents.

Les renseignements relatifs au mode de paiement recueillis par le présent formulaire sont détruits lorsque le traitement de votre demande est complété.

Dans certains cas prévus par la loi, vos renseignements personnels peuvent être utilisés à d'autres fins que celles décrites ci-dessus ou communiqués à des tiers sans votre consentement.

Droit d'accès et de rectification

Sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'avoir accès à vos renseignements personnels. Vous pouvez requérir la rectification de votre renseignement personnel détenu par l'OACIQ s'il est inexact, incomplet ou équivoque, ou si sa cueillette, sa communication ou sa conservation ne sont pas autorisées par la loi.

Conséquences de refus

La présente cueillette de vos renseignements personnels est nécessaire aux fins du traitement de votre demande. Dans le cas où vous retireriez votre consentement à la cueillette, à l'utilisation ou à la communication de vos renseignements personnels, l'OACIQ ne pourra pas recevoir ou traiter votre demande.

Consentement

JE CONFIRME avoir lu et compris l'information relative à la cueillette, à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels. **Je consens à la cueillette, à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels.**

JE DÉCLARE que tous les renseignements contenus au présent formulaire sont exacts et je comprends que toute fausse représentation entraînera la révocation de mon permis. J'autorise les tiers à communiquer à l'OACIQ, de même qu'à toute personne qu'il pourrait mandater, des renseignements personnels concernant mes antécédents judiciaires. **Je m'engage à informer sans délai l'OACIQ de tout changement à ces renseignements.**

X

SIGNATURE

Date :

JOUR		MOIS		ANNÉE					

Veillez signer le formulaire APRÈS avoir rempli TOUTES les sections.

SECTION IX – PAIEMENT DES FRAIS

Veillez remplir le bordereau de paiement.

Afin de déterminer les **frais afférents** à votre demande, veuillez consulter le site web de l'OACIQ.

MONTANT DÛ (incluant les taxes) : , \$ N° de dossier ou de permis :
(SI APPLICABLE)

MODE DE PAIEMENT

CARTE DE CRÉDIT ou CHÈQUE OU MANDAT (à l'ordre de l'OACIQ)

Visa

MasterCard



- - -
NUMÉRO DE LA CARTE

/
EXPIRATION (MM/AA)

CVV/CVC

Le CVV/CVC est le code de sécurité de trois chiffres
au dos de votre carte de crédit.

Nom du détenteur de la carte (si différent du demandeur)

X

SIGNATURE DU DÉTENTEUR DE LA CARTE

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE PAIEMENT ET VOS DOCUMENTS

au Service de la certification, par courriel à CERTIFICATION@OACIQ.COM,
par la poste ou par télécopieur, à l'une ou l'autre des coordonnées
indiquées ci-dessous.

Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

Tél. : 450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • Téléc. : 450 676-3513 • certification@oaciq.com • oaciq.com